

La Dimension Parlementaire



Séance plénière de la LXI^e COSAC
les 23 – 25 juin 2019
Contribution de la LXI^e COSAC



Bucarest, Roumanie

Texte initial	Propositions d'amendements	Exposé des motifs
<p>1. Élections européennes</p>		
<p>1.1 La COSAC se félicite du bon déroulement des neuvièmes élections européennes, tenues du 23 au 26 mai 2019. La COSAC salue chaleureusement le taux de participation aux élections qui, pour la première fois en 25 ans, était supérieur à 50%.</p>	<p><u>SE – RIKSDAGEN</u> 1.1 La COSAC se félicite du bon déroulement des neuvièmes élections européennes, tenues du 23 au 26 mai 2019. La COSAC salue chaleureusement le taux de participation aux élections qui, pour la première fois en 25 ans, était supérieur à 50% au niveau européen.</p>	
	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</u> 1.1 La COSAC se félicite du bon déroulement des neuvièmes élections européennes, tenues du 23 au 26 mai 2019. La COSAC salue chaleureusement salue le taux de participation des électeurs qui, pour la première fois en 25 ans, était supérieur à 50%.</p>	<p>Exposé des motifs : L'expression « salue chaleureusement » n'est pas très utilisée. L'expression « salue le taux de participation des électeurs » est plus appropriée. Le mot « électeur » doit être inclus afin de ne pas permettre d'apprécier le résultat des élections, mais leur participation.</p>
<p>1.1a <i>Nouveau</i></p>	<p><u>CY – CHAMBRE DES REPRESENTANTS</u> <i>1.1a La COSAC reconnaît toutefois que des efforts collectifs supplémentaires sont nécessaires pour rapprocher les citoyens du processus décisionnel de l'Union, ce qui permettrait d'augmenter le taux de participation aux prochaines élections et invite les Parlements nationaux et le Parlement Européen nouvellement élu à collaborer étroitement afin de rapprocher l'agenda européen de tous les citoyens européens.</i></p>	<p>Exposé des motifs : Ajouter un nouveau paragraphe : Le taux de participation aux récentes élections européennes a été relativement élevé par rapport aux élections précédentes. Malgré cette évolution positive, la COSAC devrait insister sur la nécessité d'augmenter la participation du public aux élections européennes, de manière à ce que les résultats reflètent la volonté de la plus grande majorité des citoyens de l'Union européenne.</p>

<p>2. La cohésion, une valeur européenne commune</p>	<p><u>FR – SENAT</u> 2. La cohésion économique, sociale et territoriale, une valeur européenne commune</p>	<p>Exposé des motifs : reprendre dans ce titre l'intitulé complet de cette politique, telle que mentionnée dans les traités européens et qui décrit bien ses différentes priorités.</p>
<p>2.1 La COSAC considère la politique de cohésion comme un pilier fondamental du projet européen et reconnaît ses résultats significatifs obtenus en termes de croissance économique, de création d'emplois, de convergence sociale et territoriale.</p>	<p><u>CY – CHAMBRE DES REPRESENTANTS</u> 2.1 La COSAC considère la politique de cohésion comme un pilier fondamental du projet européen et reconnaît ses résultats significatifs obtenus en termes de croissance économique, de création d'emplois, de convergence sociale et territoriale. La COSAC estime qu'il est essentiel que le Cadre financier pluriannuel 2021-2027 reflète la stratégie à long terme de l'Union européenne en ce qui concerne le développement de l'Union.</p>	
	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</u> 2.1 La COSAC considère la politique de cohésion comme un pilier fondamental important du projet européen et reconnaît ses résultats significatifs obtenus en termes de croissance économique, de création d'emplois, de convergence sociale et territoriale.</p>	

	<p>FR – SENAT 2.1 La COSAC considère la politique de cohésion comme un pilier fondamental du projet européen et reconnaît ses résultats significatifs obtenus en termes d'investissements, de croissance économique, de création d'emplois, de convergence sociale et territoriale.</p>	<p>Exposé des motifs : La politique de cohésion est avant tout une politique d'encouragement et de stimulation des investissements, il est bon que ce terme figure dans ce paragraphe.</p>
<p>2.2 La COSAC rappelle que la politique de cohésion est une expression de la solidarité, qui place le citoyen au centre, à la fois en tant que source d'inspiration et bénéficiaire de l'action européenne, et plaide pour un financement adéquat et durable.</p>	<p>FR – SENAT 2.2 La COSAC rappelle que la politique de cohésion représente une valeur ajoutée européenne essentielle ; elle est une expression de la solidarité, qui s'appuie sur les régions et place le citoyen au centre, à la fois en tant que source d'inspiration et bénéficiaire de l'action européenne, et plaide pour un financement adéquat et durable.</p>	<p>Exposé des motifs : La lutte contre les inégalités économiques et sociales au sein de l'Union ne peut se faire qu'au niveau de l'Union et grâce à sa capacité budgétaire. La « valeur ajoutée européenne », critère essentiel pour financer des politiques communes, correspond parfaitement à la politique de cohésion. Par ailleurs, le rôle des régions et structures infra-étatiques des États membres est central pour la mise en œuvre de cette politique et la gestion des fonds structurels.</p>

<p>2.3 La COSAC appelle à des efforts accrus à tous les niveaux, afin de combler les écarts de développement à travers l'UE, de garantir le développement social et un niveau de vie élevé, de promouvoir la connectivité et la numérisation, de stimuler l'entrepreneuriat, de renforcer la politique industrielle et de fournir un environnement plus sûr et plus vert.</p>	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</u> 2.3 La COSAC appelle à des efforts accrus supplémentaires à tous les niveaux, afin de combler les écarts de développement à travers l'UE, de garantir le développement social et un niveau de vie élevé, de promouvoir la connectivité et la numérisation, de stimuler l'entrepreneuriat, de renforcer la politique stratégie industrielle et de fournir un environnement plus sûr et plus vert.</p>	<p>Exposé des motifs : Le mot « accrus » donne l'impression que des fonds de cohésion supplémentaires sont nécessaires. La politique industrielle en tant qu'instrument de politique économique est controversée. L'expression « stratégie industrielle » serait plus inclusive.</p>
	<p><u>PL – SEJM</u> 2.3 La COSAC appelle à des efforts accrus à tous les niveaux, afin de combler les écarts de développement à travers l'UE, de garantir le développement social et un niveau de vie élevé, de promouvoir la connectivité et la numérisation, de stimuler l'innovation, la productivité et l'entrepreneuriat, de renforcer la politique industrielle et de fournir un environnement plus sûr et plus vert.</p>	

	<p>NL – TWEDE KAMER</p> <p>2.3 La COSAC appelle à des efforts accrus à tous les niveaux, afin de combler les écarts de développement réduire les disparités à travers l'UE, de garantir le développement social et un niveau de vie élevé, de promouvoir la connectivité et la numérisation, de stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat, de renforcer la politique industrielle et de fournir un environnement plus sûr et plus vert.</p>	
2.4 Nouveau	<p>PT – ASSEMBLEE DE LA REPUBLIQUE</p> <p>2.4 La COSAC se rallie à la stratégie définie par les régions ultrapériphériques de l'Union européenne dans le contexte de l'avenir de la politique de cohésion de l'UE, compte tenu notamment de la compensation nécessaire des contraintes dues à l'éloignement géographique de ces régions. En outre, le potentiel des régions ultrapériphériques reste inexploité et des investissements supplémentaires sont nécessaires pour transformer ces régions en pôles d'innovation capables de stimuler la croissance et l'emploi, tout en renforçant la position stratégique de l'UE à l'échelle mondiale.</p>	

<p>3. Perspectives des relations commerciales internationales de l'Union européenne ; relations futures entre l'Union européenne et le Royaume-Uni dans le contexte du Brexit</p>		
<p>3.1 La COSAC rappelle que l'UE est actuellement le plus grand partenaire commercial pour plus de 80 pays dans le monde et considère que le commerce est essentiel pour générer de la richesse tant qu'il se déroule dans des conditions ouvertes et équitables.</p>		
<p>3.2 La COSAC soutient la réforme de l'Organisation Mondiale du Commerce en termes d'efficacité, transparence et résilience face aux défis du 21^{ème} siècle.</p>	<p><u>FR – SENAT</u> 3.2 La COSAC soutient la réforme de l'Organisation Mondiale du Commerce en termes d'efficacité, transparence et résilience face aux défis du 21^{ème} siècle ; <i>elle plaide pour le multilatéralisme dans les relations entre États, y compris dans le domaine commercial ; elle dénonce les mesures commerciales unilatérales, qui ont un effet négatif sur la croissance économique et sur les relations de confiance entre États.</i></p>	<p>Exposé des motifs : Le commerce international est aujourd'hui confronté à des mesures unilatérales non-conformes aux règles de l'OMC. Une telle « guerre commerciale » peut s'avérer très dangereuse pour l'économie mondiale et la confiance entre États. La survie de l'OMC est aujourd'hui en jeu.</p>

<p>3.3 La COSAC salue les efforts de l'UE pour saisir de nouvelles opportunités économiques et encourage la Commission européenne à évaluer, poursuivre et négocier des relations de libre-échange avec les pays et régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.</p>		
<p>3.4 La COSAC insiste sur la nécessité d'une politique commerciale européenne équilibrée, qui tienne compte non seulement de l'ouverture du Marché Unique à des partenaires internationaux clé, mais également de la nécessité de préserver les normes sociales et environnementales de l'UE et de la compétitivité des entreprises européennes. La protection du Marché Unique est essentielle et nécessite de développer des outils contre les importations de dumping et subventionnées, en provenance de pays tiers.</p>	<p>FR – SENAT</p> <p>3.4 La COSAC insiste sur la nécessité d'une politique commerciale européenne équilibrée, qui tienne compte non seulement de l'ouverture du Marché Unique à des partenaires internationaux clé, mais également de la nécessité d'établir des règles de réciprocité, en particulier pour l'accès aux marchés publics, et de préserver les normes sociales et environnementales de l'UE et de la compétitivité des entreprises européennes dans tous les secteurs, y compris agricoles. La protection du Marché Unique est essentielle et nécessite de développer des outils contre les pratiques de dumping et de subventions aux exportations en provenance de pays tiers.</p>	<p>Exposé des motifs: l'inscription des principes de réciprocité dans les accords de libre-échange est indispensable, singulièrement pour l'accès aux marchés publics de nos partenaires. Ensuite, dans de nombreux États membres, les acteurs des secteurs agricoles déjà fragiles s'inquiètent des ouvertures commerciales concédées par les accords de libre-échange négociés par la Commission dans des activités comme l'élevage. Il importe de prendre en compte ces sensibilités. La dernière modification est rédactionnelle et propose une traduction française plus précise de la version anglaise.</p>

<p>3.5 La COSAC appelle également à promouvoir, respecter et défendre les valeurs fondamentales européennes, telles que la démocratie et l'État de droit, les droits de l'homme et les droits sociaux, l'environnement, les indications géographiques, la santé, la sécurité alimentaire ou le bien-être des animaux, lors de la négociation et de la mise en œuvre de nouveaux accords commerciaux. La COSAC insiste en particulier sur la nécessité de lutter contre la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.</p>	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</u></p> <p>3.5 La COSAC appelle également à promouvoir, respecter et défendre les valeurs fondamentales européennes, telles que la démocratie et l'État de droit, les droits de l'homme et les droits sociaux, et plus de standards dans l'environnement, les indications géographiques, la santé, la sécurité alimentaire ou le bien-être des animaux, lors de la négociation et de la mise en œuvre de nouveaux accords commerciaux. La COSAC insiste en particulier sur la nécessité de lutter contre la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.</p>	<p>Exposé des motifs : alors qu'il est essentiel de demander à respecter les valeurs européennes fondamentales, y compris par rapport aux négociations commerciales, ces valeurs ne devraient pas être diluées de point de vue linguistique en les situant au même niveau que de simples normes, par exemple dans le domaine de la sécurité alimentaire ou des indications géographiques.</p>
	<p><u>FR – SENAT</u></p> <p>3.5 La COSAC appelle également à promouvoir, respecter et défendre les valeurs fondamentales européennes, telles que la démocratie et l'État de droit, les droits de l'homme et les droits sociaux, l'environnement et l'action contre le dérèglement climatique prévue par l'accord de Paris sur le climat, les indications géographiques, la santé, la sécurité alimentaire ou le bien-être des animaux, lors de la négociation et de la mise en œuvre de nouveaux accords commerciaux. La COSAC insiste en particulier sur la nécessité de lutter contre la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.</p>	<p>Exposé des motifs : Il est important d'intégrer les engagements pris dans l'accord de Paris sur le climat dans les accords commerciaux conclus par l'Union européenne. C'est une précision qui complète les principes énoncés au paragraphe 3.5</p>

<p>3.6 La COSAC rappelle que la compétence de la Commission européenne en matière de commerce confère à l'UE une position de négociation très forte vis-à-vis des pays tiers.</p>	<p>PL – SEJM 3.6 La COSAC rappelle que la compétence de la Commission européenne en matière de commerce confère à l'UE une position de négociation très forte vis-à-vis des pays tiers. La voix des États membres et des Parlements nationaux devrait être prise en compte dans le processus de création d'un agenda commercial plus inclusif.</p>	<p>Exposé des motifs : complétant le paragraphe 3.6, qui souligne le rôle exclusif de la Commission européenne dans la conception de la politique commerciale. À notre avis, au sein d'un forum comme la COSAC, il est utile d'essayer d'introduire une formulation sur la nécessité de prendre en compte les intérêts de tous les États membres, l'opinion publique et les Parlements nationaux. Toutefois, il ne s'agit pas d'un changement fondamental, mais seulement d'une suggestion visant à souligner qu'il y a eu des problèmes liés à la légitimité de la politique commerciale au niveau national (par exemple, l'AECG/CETA).</p>
<p>3.7 La COSAC insiste sur l'importance des relations commerciales transatlantiques et sur la nécessité de les améliorer davantage et se félicite de la décision du Conseil de l'UE autorisant la Commission européenne à ouvrir des négociations avec les États-Unis d'Amérique en vue d'un accord de libre-échange sur les biens industriels.</p>	<p>FR – SENAT 3.7 La COSAC insiste sur l'importance des relations commerciales transatlantiques et sur la nécessité de les améliorer davantage et prend acte de la décision du Conseil de l'UE autorisant la Commission européenne à ouvrir des négociations avec les États-Unis d'Amérique en vue d'un accord limité pour l'élimination des droits de douane sur les biens industriels et d'un accord sur l'évaluation de la conformité.</p>	<p>Exposé des motifs : En premier lieu, certains États ont voté contre ou se sont abstenus en Conseil lors du vote sur les mandats de négociation confiés à la Commission le 15 avril dernier. Il convient donc de préférer le terme « prend acte » qui reflète cette réalité. En second lieu, les modifications proposées reprennent les termes exacts des deux projets d'accords qui ne sont pas des accords de « libre-échange ».</p>

3.7a Nouveau	<p><u>FR – SENAT</u> 3.7a La COSAC prend acte de la décision du Conseil du 15 avril 2019 considérant comme obsolète le projet de Partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement (PTCI) et précisant que l'Union européenne ne chercherait pas à conclure de vastes accords de libre-échange avec des Etats non parties à l'accord de Paris sur le climat.</p>	<p>Exposé des motifs : Il importe de rappeler les termes exacts de la décision du Conseil du 15 avril dernier précisant l'obsolescence du PTCI/TTIP et l'engagement de l'UE à ne conclure des Accords de libre-échange, « larges et approfondis », qu'avec des partenaires parties à l'Accord de Paris sur le Climat.</p>
3.7b Nouveau	<p><u>FR – SENAT</u> 3.7b La COSAC dénonce la pratique systématique des sanctions économiques et commerciales unilatérales ayant des effets extraterritoriaux. Elle soutient les efforts de l'Union européenne pour contrer les effets de telles sanctions qui affectent sa souveraineté économique et politique.</p>	<p>Exposé des motifs : L'Union européenne, ses États membres et ses entreprises sont lourdement pénalisés par les sanctions extraterritoriales et donc illégales au regard du droit international, décidées unilatéralement par les États-Unis. L'Union a récemment développé des outils pour tenter de contrer les effets de telles pratiques, il faut l'encourager.</p>
3.8 Dans la mesure où le Royaume-Uni décide de quitter l'UE, la COSAC réitère la nécessité de préserver l'intégrité du Marché Unique et plaide en faveur de relations commerciales privilégiées après le Brexit.	<p><u>CY – CHAMBRE DES REPRESENTANTS</u> 3.8 Dans la mesure où le Royaume-Uni décide de quitter l'UE, la COSAC réitère la nécessité de préserver des relations étroites avec le celui-ci, maintenant en même temps l'intégrité du Marché Unique et plaide en faveur de relations commerciales privilégiées après le Brexit.</p>	<p>Exposé des motifs : Dans l'hypothèse où le Royaume-Uni déciderait de quitter l'Union, les relations commerciales entre l'UE et le Royaume-Uni devraient être régies uniquement par un accord entre l'Union européenne et le Royaume-Uni.</p>

	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</u></p> <p>3.8 Dans la mesure où le Royaume-Uni décide de quitter l'UE, la COSAC réitère la nécessité de préserver l'intégrité du Marché Unique et plaide en faveur de relations commerciales privilégiées après le Brexit, <i>tout en soulignant la nécessité de préserver l'intégrité du Marché unique et le caractère indissociable des quatre libertés.</i></p>	<p>Exposé des motifs : La nouvelle formulation vise à souligner davantage l'accent mis sur l'indivisibilité des quatre libertés fondamentales et l'intégrité du marché intérieur.</p>
	<p><u>FR – SENAT</u></p> <p>3.8 Dans la mesure où le Royaume-Uni décide de quitter l'UE, la COSAC réitère la nécessité de préserver l'intégrité du Marché Unique et plaide en faveur de relations commerciales privilégiées après le Brexit, <i>sous réserve que le Royaume Uni s'acquitte de ses obligations financières envers l'Union européenne.</i></p>	<p>Exposé des motifs : Il est bien sûr souhaitable pour tous que, demain, des relations commerciales privilégiées soient établies avec le Royaume Uni. Les négociations pour de tels accords ne sauraient cependant être engagées avant que le Royaume Uni ait respecté l'obligation de base consistant à s'acquitter de sa dette à l'égard du budget de l'Union.</p>
<p>4. Espace européen de l'éducation et tant que moteur de la refonte et du renforcement du Marché Unique</p>	<p><u>FR – SENAT</u></p> <p>4. Espace européen de l'éducation <i>en</i> tant que moteur de la refonte et du renforcement du marché unique</p>	

<p>4.1 La COSAC rappelle la nécessité pour tous les systèmes éducatifs de l'UE de tenir le pas avec le progrès technologique, de répondre aux attentes du marché du travail et de préparer les jeunes générations aux emplois hautement qualifiés du futur et à l'entrepreneuriat basé sur l'innovation. À l'aube de la Quatrième Révolution Industrielle, l'éducation est essentielle pour renforcer la prospérité et la compétitivité de l'économie européenne et pour transformer le Marché Unique en un espace où les entreprises les plus innovantes rencontrent la main-d'œuvre la plus qualifiée.</p>	<p>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</p> <p>4.1 La COSAC rappelle la nécessité pour tous les systèmes éducatifs de l'UE de tenir le pas avec le progrès technologique, de répondre aux attentes du marché du travail, <i>tout en préservant la valeur intrinsèque d'une éducation holistique</i> et de préparer les jeunes générations aux emplois hautement qualifiés du futur et à l'entrepreneuriat basé sur l'innovation. À l'aube de la Quatrième Révolution Industrielle, l'éducation est essentielle pour renforcer la prospérité et la compétitivité de l'économie européenne et pour transformer le Marché Unique en un espace où les entreprises les plus innovantes rencontrent la main-d'œuvre la plus qualifiée.</p>	<p>Exposé des motifs : La numérisation est un élément important pour tous les systèmes éducatifs de tous les États membres. Elle est appelée à changer constamment la vie des individus et de la société dans son ensemble. Le citoyen doit toutefois être placé au centre de cette évolution. Une compréhension utilitariste de l'éducation, guidée par l'objectif de créer un « capital humain », n'est pas conforme à l'idéal d'une éducation holistique que le Bundesrat détient. (BR-Drs. 713/17, ad. 3 EUR; BR-Drs. 20/18, ad. 1)</p>
--	--	--

	<p>PL – SEJM</p> <p>4.1 La COSAC rappelle la nécessité pour tous les systèmes éducatifs et de formation de l'UE de tenir le pas avec le progrès technologique, de répondre aux attentes du marché du travail et de préparer les jeunes générations aux emplois hautement qualifiés du futur et à l'entrepreneuriat basé sur l'innovation. À l'aube de la Quatrième Révolution Industrielle, l'éducation et la formation sont est essentielles pour renforcer la prospérité et la compétitivité de l'économie européenne et pour transformer le Marché Unique en un espace où les entreprises les plus innovantes rencontrent la main-d'œuvre la plus qualifiée.</p>	<p>Exposé des motifs : La communication de la Commission européenne « Construire une Europe plus forte: le rôle de la politique de la jeunesse, de l'éducation et de la culture » du 22 mai 2018 indique clairement que l'Espace européen de l'éducation devrait inclure les apprenants de tous les âges, peu importe leurs origines, et dans tous les secteurs de l'éducation, y compris l'éducation et la protection de la petite enfance, l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation vocationnelle, l'enseignement supérieur et l'éducation des adultes.</p>
<p>4.2 La COSAC reconnaît les compétences nationales et régionales en matière d'éducation et plaide pour une coordination renforcée entre l'UE, ses États Membres et toutes les entités fédérées concernées, afin de créer un environnement éducatif inclusif, flexible et complet qui réponde aux exigences de l'ère numérique et des nouvelles technologies.</p>	<p>DE – BUNDESTAG & BUNDES RAT</p> <p>4.2 Compte tenu du cadre juridique des traités, la COSAC reconnaît les compétences nationales et régionales en matière d'éducation et plaide pour une coordination renforcée entre l'UE, ses États Membres et toutes les entités fédérées concernées, afin de créer un environnement éducatif inclusif, flexible et complet qui réponde aux exigences de l'ère numérique et des nouvelles technologies.</p>	<p>Exposé des motifs : Cette modification vise à souligner davantage le fait que les articles 165, 166 et 167 du TFUE établissent des conditions très strictes pour l'action de l'Union dans le domaine de la politique de l'éducation et de la culture. À cet égard, il importe de souligner que la conception des systèmes éducatifs et le contenu de l'enseignement restent du ressort des États membres. (BR-Drs. 713/17, ad. 5)</p>

	<p>PL – SEJM</p> <p>4.2 La COSAC reconnaît les compétences nationales et régionales en matière d'éducation et de formation et plaide pour en faveur d'une coordination coopération renforcée entre l'UE, ses États Membres et toutes les entités fédérées concernées, afin de créer un environnement éducatif inclusif, flexible, et complet et de qualité qui réponde aux exigences de l'ère numérique et des nouvelles technologies.</p>	<p>Exposé des motifs : Étant donné que l'éducation reste la compétence exclusive des États membres de l'UE, nous proposons l'utilisation du terme « coopération ».</p> <p>Nous suggérons d'ajouter l'expression « de qualité ». Conformément au premier principe du socle européen des droits sociaux, « toute personne a droit à une éducation inclusive et de qualité, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie afin de maintenir et d'acquérir des compétences qui lui permettent de participer pleinement à la vie en société et de gérer avec succès les transitions sur le marché du travail ».</p>
<p>4.3 La COSAC considère qu'un niveau élevé et comparable d'éducation et de compétences numériques dans toute l'UE, la reconnaissance mutuelle des diplômes, ainsi qu'un cadre commun facilitant la reconnaissance des certifications numériques sont essentiels au renforcement et à l'approfondissement du Marché Unique.</p>	<p>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</p> <p>4.3 La COSAC considère qu'un niveau élevé et comparable d'éducation et de compétences numériques dans toute l'UE, la reconnaissance mutuelle des diplômes, en l'absence de conditions préalables ou d'évaluation de l'équivalence, ainsi qu'un cadre commun facilitant la reconnaissance des certifications numériques sont essentiels au renforcement et à l'approfondissement du Marché Unique.</p>	<p>Exposé des motifs : Le Bundesrat n'est pas favorable à une reconnaissance mutuelle automatique des diplômes. Conformément à l'article 165 du TFUE, les compétences de l'UE à cet égard se limitent généralement à encourager la coopération entre les États membres. Appeler à une reconnaissance mutuelle (automatique) des diplômes va à l'encontre de cette répartition des compétences et ignore le fait qu'un système de reconnaissance mutuelle des diplômes existe déjà. (BR-Drs. 210/18, ad. 7 ET 10)</p>

<p>4.4 Tout en accueillant efforts déployés pour créer un Espace européen de l'éducation d'ici 2025, la COSAC invite la Commission européenne à donner un nouvel élan au système de la formation continue, notamment en élaborant des communications et en appuyant les plans d'action des agences européennes, et souligne le besoin de financer les recherches dans le domaine de la pédagogie.</p>	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</u></p> <p>4.4 Tout en accueillant efforts déployés pour créer un Espace européen de l'éducation d'ici 2025, la COSAC invite la Commission européenne, compte tenu de ses expériences antérieures, à donner un nouvel élan au système de la formation continue, notamment en élaborant des communications et en appuyant les plans d'action des agences européennes, et souligne le besoin de financer les recherches dans le domaine de la pédagogie.</p>	<p>Exposé des motifs : Il s'agit de s'assurer que toutes les expériences antérieures soient prises en compte.</p>
	<p><u>FR – SENAT</u></p> <p>4.4 Tout en accueillant les efforts déployés pour créer un Espace européen de l'éducation d'ici 2025, la COSAC invite la Commission européenne à donner un nouvel élan au système de la formation continue, notamment en élaborant des communications et en appuyant les plans d'action des agences européennes, et souligne le besoin de financer les recherches dans le domaine de la pédagogie.</p>	

<p>4.5 La COSAC appelle à des actions renouvelées pour soutenir la mobilité, l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat des jeunes, notamment en s'attaquant aux défis du passage de l'école au travail et en adaptant les systèmes de formation et d'éducation à l'ère numérique et à l'intelligence artificielle.</p>	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</u></p> <p>4.5 <i>Tout en respectant la responsabilité des États membres de concevoir leurs propres systèmes éducatifs,</i> la COSAC appelle à des actions renouvelées pour soutenir la mobilité, l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat des jeunes, notamment en s'attaquant aux défis du passage de l'école au travail et en adaptant les systèmes de formation et d'éducation à l'ère numérique et à l'intelligence artificielle.</p>	<p><u>Exposé des motifs</u> : La compétence des États membres doit être davantage mise en avant, y compris à cet égard.</p>
---	---	--

	<p>FR – SENAT</p> <p>4.5 La COSAC appelle à des actions renouvelées pour soutenir la formation professionnelle, la mobilité, l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat des jeunes, notamment en s'attaquant aux défis du passage de l'école au travail, en développant l'Erasmus des apprentis et en adaptant les systèmes de formation et d'éducation à l'ère numérique et à l'intelligence artificielle.</p>	<p>Exposé des motifs : L'action européenne en matière d'éducation a tout particulièrement profité jusqu'à présent aux jeunes de l'enseignement supérieur. Erasmus + est une réussite indéniable quant à l'amélioration de leur employabilité et de leur mobilité. Ce succès pourrait être élargi à d'autres publics, en particulier à ceux bénéficiant de la formation professionnelle, qu'elle soit continue ou initiale. Ces derniers sont d'ailleurs ceux qui en auraient le plus besoin, les jeunes les moins qualifiés étant aujourd'hui les premiers touchés par le chômage en Europe. Augmenter le niveau de qualification globale au niveau européen passe ainsi par des politiques ciblées en appui au développement de la formation professionnelle. L'Erasmus des apprentis est à cet égard un projet qu'il convient d'encourager.</p>
<p>4.6 La COSAC plaide pour la promotion de l'enseignement des STIM (Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques), pour la participation du secteur des affaires à l'éducation numérique, à tous les niveaux, et pour favoriser les partenariats public-privé dans les domaines de l'enseignement de haute technologie, tels que la technologie aérospatiale ou les ordinateurs quantiques.</p>		

<p>4.7 La COSAC invite les Parlements nationaux et régionaux à identifier et à s'échanger les meilleures pratiques afin de développer des systèmes éducatifs souples et harmonisés et d'adapter l'Espace européen de l'éducation aux développements numériques et technologiques.</p>	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</u></p> <p>4.7 La COSAC invite les Parlements nationaux et régionaux à identifier et à s'échanger les meilleures pratiques afin de développer des systèmes éducatifs souples et harmonisés et d'adapter l'Espace européen de l'éducation aux développements numériques et technologiques.</p>	<p>Exposé des motifs : Tout en restant ouverte à l'échange de bonnes pratiques, le Bundesrat s'oppose fermement à toute harmonisation des systèmes éducatifs des États membres.</p>
	<p><u>PL – SEJM</u></p> <p>4.7 La COSAC invite les Parlements nationaux et régionaux à identifier et à s'échanger les meilleures pratiques afin de développer des systèmes éducatifs et de formation souples, inclusifs et de qualité et harmonisés et d'adapter l'Espace européen de l'éducation aux développements numériques et technologiques.</p>	<p>Exposé des motifs : L'objectif est de créer des systèmes d'éducation et de formation flexibles, inclusifs et de qualité (l'objectif de l'Espace européen de l'éducation et le principe du Socle européen des droits sociaux). Toutefois, l'harmonisation des systèmes n'est pas incompatible avec la répartition des compétences – l'éducation relève de la compétence exclusive des États membres.</p> <p>L'Union contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre les États membres et, si nécessaire, en soutenant et en complétant leurs activités, respectant pleinement les responsabilités des États membres en ce qui concerne le contenu de l'enseignement et l'organisation des systèmes éducatifs, ainsi que leur diversité culturelle et linguistique.</p>

	<p>FR – SENAT</p> <p>4.7 La COSAC invite les Parlements nationaux et régionaux à identifier et à s'échanger les meilleures pratiques afin de développer des systèmes éducatifs souples et harmonisés et d'adapter l'Espace européen de l'éducation aux développements numériques et technologiques.</p>	
4.7a Nouveau	<p>CY – CHAMBRE DES REPRESENTANTS</p> <p>4.7a La COSAC invite les Parlements nationaux et régionaux à suivre de près les discussions sur l'éducation et la culture au niveau de l'UE et à encourager leurs gouvernements de garder ces thèmes en tête de leurs priorités.</p>	<p>Exposé des motifs : Ajouter un nouveau paragraphe : Dans le contexte d'un échange de bonnes pratiques souhaité à ce sujet, il est important de mettre l'accent sur une proposition concrète, à savoir la nécessité pour les Parlements nationaux de suivre les discussions pertinentes et, compte tenu du rôle des ministres dans l'élaboration des politiques de l'UE dans ce domaine, d'avoir un dialogue avec leurs gouvernements.</p>
<p>5. Économie basée sur l'innovation, le progrès technologique et l'impact social ; le rôle des Parlements dans la promotion de la nouvelle économie de l'UE</p>		

<p>5.1 La COSAC insiste sur la nécessité de garantir une législation appropriée, capable de suivre et de diriger les innovations tout au long de l'ère numérique et technologique, sur la base d'un dialogue politique transparent et d'évaluations économique, sociale, juridique et bioéthique.</p>	<p><u>FR – SENAT</u> 5.1 La COSAC insiste sur la nécessité de garantir une législation appropriée, capable de suivre et de diriger conduire les innovations tout au long de l'ère numérique et technologique, sur la base d'un dialogue politique transparent et d'évaluations économique, sociale, juridique et bioéthique.</p>	<p>Exposé des motifs : La première modification est rédactionnelle et propose une traduction française plus précise de la version anglaise. La seconde vise à élargir à l'ensemble du champ éthique le type d'évaluations que nécessite l'innovation technologique, susceptible d'advenir dans divers domaines, pas seulement en biologie ou génétique.</p>
<p>5.2 La COSAC considère que le progrès technologique et l'intelligence artificielle sont essentiels pour le Marché Unique, puisqu'ils apportent un avantage significatif à l'économie européenne dans le contexte de la concurrence globale, et nécessitent donc une approche législative commune et harmonisée.</p>	<p><u>DE – BUNDESTAG & BUNDES RAT</u> 5.2 La COSAC considère que le progrès technologique et l'intelligence artificielle sont essentiels pour le Marché Unique, puisqu'ils apportent un avantage significatif à l'économie européenne dans le contexte de la concurrence globale, et nécessitent donc une approche législative commune et harmonisée.</p>	<p>Exposé des motifs : La formulation devient suffisamment claire au paragraphe 5.3.</p>

	<p>FR – SENAT</p> <p>5.2 La COSAC considère que le progrès technologique et l'intelligence artificielle sont essentiels, puisqu'ils peuvent apporter un avantage significatif à l'économie européenne dans le contexte de la concurrence globale, et nécessitent donc une approche législative commune et harmonisée, dans le respect du principe de subsidiarité.</p>	<p>Exposé des motifs : La première modification tend à ne pas accréditer l'idée que le progrès technologique et l'intelligence artificielle bénéficient au Marché unique, mais bien à l'économie européenne dans son ensemble, comme d'ailleurs déjà indiqué dans la seconde partie de la phrase. La deuxième vise à indiquer que l'avantage procuré par ces technologies n'est pas nécessairement acquis mais n'est qu'une possibilité à faire advenir. Enfin, la dernière modification vise à rappeler que, si une harmonisation n'est pas à écarter en matière de législation relative au progrès technologique, elle doit être conditionnée au respect du principe de subsidiarité afin d'assurer la meilleure efficacité des législations et de ne pas empiéter sur les compétences des États membres.</p>
--	---	--

<p>5.3 La COSAC demande à la Commission européenne de faire du progrès technologique et de l'intelligence artificielle des priorités absolues lors de son prochain mandat, d'encourager, mener et accélérer toutes les consultations nécessaires dans ces domaines et de présenter des propositions adéquates afin d'éviter tout écart entre les nouvelles technologies et le cadre législatif.</p>	<p><u>FR – SENAT</u></p> <p>5.3 La COSAC demande à la Commission européenne de faire du progrès technologique et, en particulier, de l'intelligence artificielle des priorités absolues lors de son prochain mandat, d'encourager, mener et accélérer toutes les consultations nécessaires dans ces domaines et de présenter des propositions adéquates afin que ces nouvelles technologies fassent l'objet d'un encadrement législatif adapté en continu.</p>	<p>Exposé des motifs : La première modification tend à préciser que l'intelligence artificielle ne constitue qu'un volet du progrès technologique. Les autres modifications visent à proposer une amélioration rédactionnelle pour exprimer la nécessité d'une adaptation constante du cadre législatif aux évolutions technologiques.</p>
<p>5.4 La COSAC considère que le progrès technologique et l'intelligence artificielle doivent agir pour le peuple et non contre le peuple ; ils doivent être maîtrisés, abordables et leur utilisation doit être judicieuse, cohésive et transparente, dans le strict respect des droits et obligations individuels et collectifs.</p>	<p><u>PL – SEJM</u></p> <p>5.4. La COSAC considère que le progrès technologique et l'intelligence artificielle doivent agir pour le peuple et non contre le peuple ; ils doivent être maîtrisés, abordables, fiables et leur utilisation doit être judicieuse, cohésive et transparente, dans le strict respect des droits et obligations individuels et collectifs.</p>	

	<p>FR – SENAT</p> <p>5.4 La COSAC considère que le progrès technologique et l'intelligence artificielle doivent être mis au service de l'être humain et non le desservir; ils doivent être maîtrisés, abordables et leur utilisation doit être judicieuse, cohésive et transparente, dans le strict respect des droits et obligations individuels et collectifs.</p>	<p>Exposé des motifs : Il s'agit d'une modification rédactionnelle proposant une traduction française plus adaptée de la version anglaise.</p>
<p>5.5 Alors que le progrès technologique et l'intelligence artificielle présentent à la fois des risques et des avantages, la COSAC rappelle la nécessité de s'assurer qu'ils répondent pleinement aux attentes des citoyens et demande des mesures complètes pour atténuer leur impact sur le marché du travail et pour réduire leur caractère intrusif. Une attention particulière devrait être accordée aux droits des utilisateurs, des consommateurs et des travailleurs, aux systèmes de sécurité sociale, ainsi qu'aux nouvelles qualifications professionnelles et aux futures stratégies industrielles.</p>	<p>DE – BUNDESTAG & BUNDES RAT</p> <p>5.5 Alors que le progrès technologique et l'intelligence artificielle présentent à la fois des risques et des avantages, la COSAC rappelle la nécessité de s'assurer qu'ils répondent pleinement aux attentes besoins des citoyens et demande des mesures complètes dans le domaine des compétences de l'Union pour atténuer leur impact sur le marché du travail et pour réduire leur caractère intrusif. Une attention particulière devrait être accordée aux droits des utilisateurs, des consommateurs et des travailleurs, aux systèmes de sécurité sociale, ainsi qu'aux nouvelles qualifications professionnelles et aux futures stratégies industrielles.</p>	<p>Exposé des motifs : L'accent est mis sur le fait qu'aucune extension des compétences de l'UE n'est pas visée dans ce domaine.</p>

	<p>FR – SENAT</p> <p>5.5 Alors que le progrès technologique et l'intelligence artificielle présentent à la fois des risques et des avantages, la COSAC rappelle la nécessité de s'assurer qu'ils répondent pleinement aux attentes des citoyens et demande des mesures complètes pour accompagner leur impact sur le marché du travail et assurer la formation aux nouvelles qualifications professionnelles, dans le cadre des futures stratégies industrielles. Eu égard à leur caractère intrusif, une attention particulière devrait être accordée aux droits des utilisateurs, des consommateurs et des travailleurs, et à la protection sociale de ces derniers</p>	<p>Exposé des motifs : Les modifications proposées tendent à améliorer la rédaction dans un sens plus favorable à l'intégration des nouvelles technologies dans le monde du travail et plus clair sur la nécessité d'assurer la protection sociale des travailleurs concernés par les mutations du travail engendrées par ces technologies.</p>
<p>5.6 La COSAC considère que les contrôles de subsidiarité et de proportionnalité sont toujours applicables à la réglementation des nouvelles technologies et appelle les Parlements et la Commission européenne à encourager et à financer les chaînes de valeur à travers l'UE, à favoriser le dialogue social et politique et à renforcer la confiance dans les nouvelles technologies.</p>	<p>DE – BUNDESTAG & BUNDESRAT</p> <p>5.6. La COSAC considère que les contrôles de subsidiarité et de proportionnalité sont toujours applicables à la réglementation des nouvelles technologies et appelle les Parlements et la Commission européenne à encourager et à financer les chaînes de valeur à travers l'UE, à favoriser le dialogue social et politique et à renforcer la confiance dans les nouvelles technologies.</p>	<p>Exposé des motifs : La subsidiarité fait partie du paragraphe 6. Les paragraphes 5.3 et 5.4 reprennent et traitent déjà les constatations relatives au contenu.</p>

	<p>FR – SENAT</p> <p>5.6. La COSAC rappelle que les contrôles de subsidiarité et de proportionnalité sont également applicables à la réglementation des nouvelles technologies et appelle les Parlements et la Commission européenne à encourager et à assurer un juste financement des chaînes de valeur à travers l'UE, à favoriser le dialogue social et politique et à renforcer la confiance dans les nouvelles technologies.</p>	<p>Exposé des motifs : Les modifications proposées tendent à préciser la rédaction de ce paragraphe.</p>
<p>6. Subsidiarité et proportionnalité</p>		
<p>6.1 La COSAC réaffirme son vif intérêt pour le développement continu des mécanismes de contrôle de subsidiarité et de proportionnalité et souhaite que les institutions de l'UE améliorent en permanence l'application de ces deux principes, car ils confèrent une légitimité démocratique accrue à leurs actions.</p>		

<p>6.2 La COSAC demande aux Parlements nationaux et régionaux d'exploiter tout le potentiel des procédures de contrôle de la subsidiarité et de la proportionnalité et de soutenir l'amélioration du dialogue politique avec les institutions européennes, renforçant ainsi la transparence de l'élaboration des politiques européennes et rapprochant les citoyens de l'UE.</p>	<p><u>CY – CHAMBRE DES REPRESENTANTS</u> 6.2 La COSAC demande aux invite les Parlements nationaux et régionaux d'exploiter tout le potentiel des procédures de contrôle de la subsidiarité et de la proportionnalité et de soutenir l'amélioration du dialogue politique avec les institutions européennes, renforçant ainsi la transparence de l'élaboration des politiques européennes et rapprochant les citoyens de l'UE.</p>	
	<p><u>SE – RIKSDAGEN</u> 6.2 La COSAC demande aux Parlements nationaux et régionaux Parlements des Etats membres d'exploiter tout le potentiel des procédures de contrôle de la subsidiarité et de la proportionnalité, conformément aux Traités, et de soutenir l'amélioration du dialogue politique avec les institutions européennes, renforçant ainsi la transparence de l'élaboration des politiques européennes et rapprochant les citoyens de l'UE.</p>	

	<p>NL – TWEEDE KAMER</p> <p>6.2 La COSAC demande aux Parlements nationaux et régionaux d'exploiter tout le potentiel des procédures de contrôle de la subsidiarité et de la proportionnalité et de soutenir l'amélioration du dialogue politique avec les institutions européennes, renforçant ainsi la transparence de l'élaboration des politiques européennes et rapprochant les citoyens de l'UE. À cet égard, la COSAC exprime le souhait que les nouveaux présidents de la Commission européenne et du Conseil européen fassent de la responsabilité démocratique et de la transparence du processus décisionnel de l'UE une valeur fondamentale de leur travail.</p>	
<p>6.3 La COSAC demande à la Commission, au Parlement européen et au Conseil de parvenir rapidement à un accord sur l'exclusion des vacances de Noël, du Nouvel An et des Pâques de la période de huit semaines prévues pour déposer des avis motivés.</p>	<p>CY – CHAMBRE DES REPRESENTANTS</p> <p>6.3 La COSAC demande à invite la Commission, le Parlement européen et le Conseil de parvenir rapidement à un accord sur l'exclusion des vacances de Noël, du Nouvel An et des Pâques de la période de huit semaines prévues pour déposer des avis motivés.</p>	<p>Exposé des motifs : Remplacement de mots. Compte tenu du rôle joué par la COSAC dans l'offre/l'adoption d'une contribution, il est plus approprié d'utiliser le terme « invitation » dans ce paragraphe.</p>

<p>6.4 COSAC accueille la Communication de la Commission européenne "Les principes de subsidiarité et de proportionnalité: renforcer leur rôle dans l'élaboration des politiques de l'Union", particulièrement les mesures visant la compréhension commune de la subsidiarité et de la proportionnalité et une plus grande implication des autorités locales et régionales dans le processus de décision de l'UE. La COSAC salue également les résultats de la Conférence sur la Subsidiarité organisée à Bregenz, les 15 et 16 novembre 2018, durant la Présidence autrichienne au Conseil de l'UE.</p>	<p><u>SE – RIKSDAGEN</u></p> <p>6.4 COSAC accueille la Communication de la Commission européenne "Les principes de subsidiarité et de proportionnalité: renforcer leur rôle dans l'élaboration des politiques de l'Union", particulièrement les mesures visant la compréhension commune de la subsidiarité et de la proportionnalité et une plus grande implication des autorités locales et régionales dans le processus de décision de l'UE. La COSAC salue également le fait que le sujet a été abordé les résultats de lors de la Conférence sur la Subsidiarité organisée à Bregenz, les 15 et 16 novembre 2018, durant la Présidence autrichienne au Conseil de l'UE. La COSAC réitère l'importance d'inviter les Parlements nationaux et le Parlement européen à participer activement aux discussions sur la manière de renforcer le rôle des principes de subsidiarité et de proportionnalité dans l'élaboration des politiques de l'Union.</p>	
--	---	--

	<p>FR – SENAT</p> <p>6.4 La COSAC accueille la Communication de la Commission européenne "Les principes de subsidiarité et de proportionnalité : renforcer leur rôle dans l'élaboration des politiques de l'Union", particulièrement les mesures visant la compréhension commune de la subsidiarité et de la proportionnalité et une plus grande implication des autorités locales et régionales dans le processus de décision de l'UE. La COSAC salue également les résultats de la Conférence sur la Subsidiarité organisée à Bregenz, les 15 et 16 novembre 2018, durant la Présidence autrichienne du Conseil de l'UE.</p>	
<p>6.5 La COSAC reconnaît que l'UE est confrontée à de nombreux défis en termes de développement économique, de chômage, de migration, de sécurité ou de changement climatique et soutient, par conséquent, une mise en œuvre plus efficace de la législation existante.</p>	<p>DE – BUNDESTAG & BUNDES RAT</p> <p>6.5 — La COSAC reconnaît que l'UE est confrontée à de nombreux défis en termes de développement économique, de chômage, de migration, de sécurité ou de changement climatique et soutient, par conséquent, une mise en œuvre plus efficace de la législation existante.</p>	<p>Exposé des motifs : La demande d'une meilleure mise en œuvre de la législation en vigueur est en contradiction générale avec le contexte du chapitre sur la subsidiarité.</p>

6.5a <i>Nouveau</i>	PL – SEJM <i>6.5a La COSAC appelle à une approche ambitieuse pour renforcer le rôle des parlements nationaux dans le processus d'élaboration des politiques de l'UE dans le nouveau cycle institutionnel, notamment par le retour à la discussion sur la mise en place du mécanisme soi-disant de la carte rouge.</i>	
---------------------	---	--